

Marc Baum

Député

Luxembourg, le 16 décembre 2016

Concerne : Demande d'interpellation au sujet de la pauvreté laborieuse (working poor)

Monsieur le Président,

Dans son cahier économique n° 122, le STATEC, en collaboration avec le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, a étudié la question du budget de référence, c'est-à-dire du budget minima nécessaire à une personne ou à une famille résidente pour permettre une participation active à la société au Luxembourg. L'institut conclut qu'un homme seul nécessite 1923 EUR net par mois pour vivre décemment au Luxembourg, alors que pour un couple avec deux enfants ce montant s'élève à 3935 EUR net par mois.

Or, sachant qu'au Luxembourg le salaire social minimum (SSM) mensuel s'établit à partir du 1^e janvier 2017 à 1949 EUR brut avec un montant net évidemment bien en-dessous, de nombreuses personnes et familles au Luxembourg, quoique travaillant à plein temps, n'atteignent pas les montants cités par le STATEC. Rappelons que cette situation est en non-conformité avec la disposition 4-1 de la Charte sociale européenne qui engage le Luxembourg à reconnaître le droit des travailleurs à une rémunération suffisante pour leur assurer, ainsi qu'à leurs familles, un niveau de vie décent.

En me basant sur l'article 88 du règlement de la Chambre des Députés et compte tenu de ce qui précède, je me propose d'interpeller le gouvernement sur les éléments suivants :

- Les conclusions à tirer du cahier économique n° 122 du STATEC ;
- les caractéristiques de la pauvreté laborieuse au Luxembourg ;
- la non-conformité du Luxembourg avec la disposition 4-1 de la Charte sociale européenne ;
- les possibles pistes d'action afin d'éradiquer la pauvreté laborieuse.

Je vous prie de soumettre cette proposition au Gouvernement et aux Ministres concernés et de la mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Conférence des Présidents.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marc Baum



Député